Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 11 (1859)

Artikel: Procès-verbal de la réunion générale de la Société jurassienne

d'émulation à Neuveville, le 22 septembre 1859

Autor: Kohler, Xavier / Durand / Scholl

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-549515

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PROCÈS-VERBAL

DE

LLARÉTHED ROTRUÉR LA

DE LA

SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION

à Neuveville, le 22 septembre 1859.

En suite de convocation du 1er septembre, la Société jurassienne d'émulation s'est réunie à Neuveville, le 22 dudit mois.

A dix heures, soixante sociétaires sont réunis à l'Hôtel-de-ville, dans la salle du conseil, qui a été mise à la disposition de la Société. Des délégués de la Société d'utilité publique et de la Société des sciences naturelles de Neuchâtel, plusieurs personnes amies des lettres et des sciences assistent également à la réunion.

Le président de la Société, M. X. Kohler, ouvre la séance en prononçant les paroles suivantes:

« Messieurs et chers collègues!

» Il y a cinq ans que la Société jurassienne s'est réunie pour la première fois sur les bords du lac de Bienne; vous avez conservé le souvenir de cette belle journée; vous vous rappelez quelle hospitalité toute cordiale nous avons reçue. L'antique Nugerole, la Bonneville (ce mot me plaît mieux, il eut le baptême du cœur) était en fête. Les vieilles couleuvrines de Charles-le-Téméraire, quittant leur prison obscure, étaient là, devant l'Hôtel-de-Ville, et tonnaient en notre honneur. Comme aujourd'hui, la verdure et les fleurs décoraient cette salle. Le ciel était pur, le lac tranquille, le soleil souriait aux amis

de la science. Et sous le rapport intellectuel quelle riche moisson nous avons recueillie en ce jour ! Les vieux canons de Bourgogne nous ont raconté leur histoire ; le lac nous a dit la profondeur de ses ondes ; la philologie nous a révélé quelques-uns de ses secrets ; à Champhaï la bienfaisance nous a montré ses trésors ; la poésie a chanté cette ruine imposante, le Schlossberg, et cette île enchantée, St-Pierre. Bien plus, en arrivant sur les bords du lac jurassien, la Société n'avait qu'une sœur, la section de Neuveville, elle en comptait deux en disant adieu à ces rivages bénis, car la section de Bienne était fondée. Vous le voyez, c'est plus qu'un souvenir, c'est une page de notre vie intellectuelle que nous retraçons en rappelant ces faits. Neuveville porte bonheur à la Société d'émulation. Puisse le 22 septembre 1859 marquer dans nos annales studieuses, comme le 28 septembre 1854. C'est le vœu que je forme, en déclarant ouverte la onzième session de la Société jurassienne d'émulation.

Le président invite ensuite l'assemblée à nommer le bureau local pour la séance de ce jour. Les membres des divers bureaux sont appelés à remplir ces fonctions. Prennent place au bureau MM. X. Kohler, Dupasquier et Durand, de Porrentruy; Scholl, président, et Cunier, vice-président de la section de Bienne; Gobat, président, et Grosjean, vice-président de la section d'Erguel; Péter président, et Gibollet, secrétaire de la section de Neuveville. M. Imer, vice-président de la section neuvilloise, est appelé à présider la réunion.

M. Fr. Imer commence son discours d'ouverture par souhaiter la bienvenue à ses collègues du Jura; il remercie les personnes étrangères à la Société, notamment MM. les délégués des Sociétés de Neuchâtel, d'avoir bien voulu honorer de leur présence notre séance annuelle. Passant à la Société en elle-même, il signale quelques innovations qui lui semblent désirables et qu'il soumet à l'appréciation des sociétaires; ainsi, substituer à la lecture souvent incomplète des travaux en réunion générale, la discussion de questions littéraires, scientifiques ou pédagogiques, arrêtées d'avance; communiquer au bureau central les travaux pour les faire circuler dans les sections; ces relations plus fréquentes entretiendraient une noble émulation et mettraient les divers foyers d'étude au courant de ce qui se fait dans tout le Jura. M. Fr. Imer lit ensuite une notice sur le séjour de la duchesse de Nemours à Neuveville, en 1675.

Le président de la Société, M. X. Kohler, donne lecture du Coup-d'œil sur les travaux de la Société jurassienne pendant l'année 1859. L'assemblée, consultée sur ce rapport, en vote à l'unanimité l'impression, ainsi que celle du discours d'ouverture.

On passe à l'examen des comptes du secrétaire-caissier. Le président expose que les *Actes* de la Société en 1857 ayant pu être expédiés seulement quinze jours avant la réunion, toutes les cotisations ne sont pas encore perçues, dès lors l'examen des comptes serait incomplet, et il propose de renvoyer cet examen à l'année suivante. Cette proposition est adoptée.

L'assemblée passe à la nomination du bureau central. Les membres qui le composent, sont à l'unanimité confirmés dans leurs fonctions. Le bureau central est donc composé de MM. X. Kohler, président, X. Stockmar, vice-président, D. Kohler, Durand, Dupasquier, secrétaire-caissier.

M. X. Kohler remercie la Société de la marque de confiance dont elle continue à l'honorer. Il regrette que ses occupations ne lui permettent plus de consacrer autant de temps à notre association et réclame l'indulgence des sociétaires à cet égard. S'il accepte la présidence, c'est qu'il compte d'une part sur cette bienveillante indulgence, de l'autre sur le concours précieux de ses collègues.

M. Dupasquier remercie la Société, mais il ne peut se charger du secrétariat, et s'il accepte ces fonctions c'est à titre provisoire et parce que son concours, dans les circonstances, peut être utile au président.

M. Quiquerez propose à l'assemblée d'autoriser le bureau central à se choisir son secrétaire, quand il connaîtra un de nos collègues disposé à remplir ces fonctions. Le président serait autorisé de même à faire les menues dépenses qu'occa-

sionneraient les copies, circulaires et autre travail de bureau dont il ne pourrait se charger. Cette proposition est adoptée.

L'assemblée, sur la proposition de M. Quiquerez, vote des remercîments au président de la Société et au bureau central pour le soin qu'on a pris des intérêts de la Société. Des remercîments sont aussi votés dans le même sens aux bureaux de sections.

Le président annonce à l'assemblée que la ville de Neuveville le charge de remercier la Société d'avoir choisi cette localité pour la réunion de 1859. Elle prie les membres présents d'accepter le vin d'honneur offert par elle dans les caves de la bourgeoisie.

DONS ET COMMUNICATIONS.

Avant de passer à la lecture des travaux, le président enregistre les dons faits à la Société: 1° de la part de M. Parrat: Tableau étymologique de la langue allemande comprenant ses analogies sanscrites et leurs origines sémitiques, 4 p. in-4°; plusieurs exemplaires sont déposés sur le bureau pour les sociétaires; 2º de la part de la Revue d'Alsace : les derniers Nos de ce recueil; 3º de la part de la Société des sciences médicales et naturelles de Malines: une livraison de ses Annales, 1856; 4° de la part de la Société bernoise d'utilité publique : la 3º livraison de ses Archives, 1860; 5º de la part de la Société des sciences naturelles de Bâle : le dernier volume de ses Mittheilungen, 1860; 6° de la part de M. Boucher de Perthes, par l'entremise de M. Scholl: Antiquités antédiluviennes récemment trouvées en France et en Angleterre, extrait du procès-verbal de la séance du 23 juin 1859, de la Société d'Abbeville, br. de 8 p.; Réponse à MM. les antiquaires et géologues présens aux assises archéologiques de Laon, extrait du Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie, 1859, br. de 32 pages.

Après l'enregistrement des dons, M. Scholl dit quelques mots sur les brochures qu'il a remises au nom de M. Boucher de Perthes. Ce savant, dont il a fait cet été la connaissance

à Aix, se propose de nous envoyer sous peu tous ses ouvrages, qui sont très-nombreux, ainsi que les Bulletins de la Société impériale d'émulation d'Abbeville, dont il est président. Si les études archéologiques l'occupent plus particulièrement en ce moment, M. Boucher de Perthes n'en cultive pas moins tous les genres: poésie, théâtre, voyages, morale, romans font partie de ses œuvres. Les Antiquités antédiluviennes ont surtout appelé sur cet auteur l'attention du monde savant. — Le président, au nom de la Société, remercie M. Scholl d'avoir bien voulu songer à la Société d'émulation dans ses relations avec M. Boucher de Perthes, et d'avoir agi en notre nom. Une lettre de remercîments sera adressée par le bureau central à l'honorable président de la Société d'Abbeville, et l'on mettra à sa disposition les ouvrages que nous avons publiés.

Le président de la Société donne lecture des programmes de concours de l'Institut national genevois (section littéraire) et de la Société genevoise d'utilité publique; des exemplaires sont distribués aux sociétaires.

Le président de la Société annonce à l'assemblée, qu'outre un volume des Actes de la Société en 1857, il a déposé sur le bureau les trois premières feuilles des Actes de 1858. Il espère que cet ouvrage pourra être achevé d'imprimer et expédié aux sociétaires, avant la fin de l'année.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

HISTOIRE. — M. Revel communique une Notice biographique sur Jean-François Imer, pasteur de Neuveville, né en février 1744, décédé le 11 décembre 1822. Ce travail, imprimé aux frais de l'auteur, est par lui distribué aux membres présents à la réunion.

M. Rode, professeur, présente une Esquisse sur l'histoire de Neuveville, où sont retracés à larges traits les faits saillants de l'histoire de cette localité. (Voir à l'Appendice.)

M. Mandelert dépose sur le bureau quelques notes et re-

marques sur la vendange et la dime à Neuveville, en 1736 et 1737, par le P. Hermann Briselance; ces notes sont suivies d'un extrait des comptes du receveur de Bellelay à Neuveville, sur le traitement du pasteur. (Voir à l'Appendice.)

M. le professeur Gilliéron donne quelques détails sur les découvertes faites récemment sur les bords du lac de Bienne. Il parle successivement des pilotis des environs de Neuveville qui ne paraissent pas avoir supporté d'habitations, de ceux des marais de St-Jean et de quelques localités des environs de Neuveville, où l'on a trouvé des restes celtiques.

M. le professeur Morlot soumet des Considérations générales sur l'archéologie. (Voir à l'Appendice.)

Après avoir mentionné les savants du Nord qui ont commencé l'étude approfondie des antiquités, rappelé que l'ethnographie est à l'archéologie ce que la géographie physique est à la géologie, décrit les trois âges de la pierre, du bronze, du fer qui se sont succédé dans des temps anti-historiques, il passe en revue les découvertes lacustres qui ont eu lieu ces dernières années en Suisse et qui témoignent d'un état de civilisation dans des temps très-reculés, identique en Helvétie et en Scandinavie.

M. Morlot dépose sur le bureau plusieurs objets provenant de ces découvertes, et dont il indique l'usage. Il cite les découvertes récentes de M. Troyon, de M. Rochat à Yverdon, et dit son opinion sur les objets recueillis en grande quantité à Concise. La plupart sont faux, ou leur forme a été altérée, et la spéculation, qui a organisé une fabrication d'objets prétendument celtiques, s'est exercée sur une grande échelle à Concise. M. Morlot met sous les yeux des sociétaires des pièces de cette provenance et des pièces sur l'authenticité desquelles il n'a aucun doute. De cette comparaison il conclut que pour la plupart des objets de Concise, les pièces sont anciennes mais l'ajustage faux.

Notre honorable collègue a accompagné cet exposé d'une communication artistique curieuse. Il a mis sous nos yeux une aquarelle faite par M. Kurz, qui a passé 6 ans chez les sauvages

des rives de l'Amazone, et représentant une de ces tribus primitives sur les bords du lac de Moosedorf; la restauration, au moyen du dessin, de cet établissement a pu s'effectuer en vue de la localité et des objets nombreux et variés qu'on y a découverts.

Après la communication de M. Morlot, M. Nicolet dépose sur le bureau plusieurs objets recueillis à Concise et dit un mot à ce sujet. M. Morlot, en prend occasion, pour confirmer l'opinion qu'il a émise et qu'il déduit encore de l'examen de ces objets. Plusieurs sont authentiques; mais ceux-là ont été découverts par des personnes sûres et n'ont pas été faits pour la vente.

- M. Quiquerez lit une notice sur l'ameublement des châteaux dans l'Evêché de Bâle aux XVe et XVIe siècles. (Voir à l'Appendice.)
- M. Dupasquier donne lecture d'un travail intitulé: Quelques glanures sur la révolution française dans l'Evêché. (Voir à l'Appendice.)
- M. X. Kohler annonce à la Société une Notice biographique sur M. E. Gaullieur. (Voir à l'Appendice.) Le temps ne lui permet pas de lire des fragments de ce travail, mais il remarque que la mort de M. Gaullieur prive notre association d'un de ses premiers et de ses plus fidèles correspondants, et le Jura d'un des hommes les plus versés dans son histoire littéraire, à même de nous être très-utile en Suisse, par sa connaissance de notre pays qu'il avait habité plusieurs années, et son dévouement à la cause jurassienne.

PÉDAGOGIE. — M. Péter présente à la Société un travail intitulé : De l'éducation de la femme et de l'influence de la religion sur son éducation. (Voir à l'Appendice.)

BOTANIQUE. — M. Godet de Neuchâtel fait un exposé verbal sur la Flore du Jura, sa richesse comparée à celle des Alpes et les causes de cette richesse. — Le temps permet à peine à M. Godet d'effleurer ce sujet important, il se réserve

de le traiter à fond dans un mémoire qu'il voudra bien nous adresser.

M. X. Kohler communique un Rapport de M. Vernier sur la Flore des environs de Belfort par M. Parisot. Ce rapport est accompagné d'un supplément à l'Enumération des plantes vasculaires de Porrentruy. (Voir à l'Appendice.)

Géologie. — M. X. Kohler annonce l'envoi d'une notice de M. Etallon sur la faune de l'étage corallien dans le Haut-Jura et donne le résumé de ce travail.

Cette notice renférmera: 1° quelques indications sur les subdivisions à établir dans l'étage; 2° la liste complète des fossiles de trois régions: Haut-Jura, Saint-Claude, Jura Graylois et Jura Bernois des environs de Porrentruy; 3° quelques réflexions sur les rapports qui existent entre l'ensemble des faunes, et la disposition des rivages et du fond de la mer, les oscillations lentes ou rapides de celui-ci, la hauteur des eaux.

La faune corallienne du Haut-Jura comprend 440 espèces dont 1 Vertébré, 17 Articulés, 242 Mollusques et 180 Rayonnés.

Celle du Jura Graylois moins riche renferme 300 espèces, savoir : 18 Articulés, 160 Mollusques et le reste, des Rayonnés parmi lesquels se trouvent 54 Echinodermes ou Amorphorzoaires.

La faune du Jura Bernois est plus voisine de cette dernière que de l'autre et l'ensemble des espèces n'est pas sensiblement différent; ces deux dernières faunes sont éminemment littorales.

Ces faunes seront comparées entre elles et avec celles des autres points de la chaîne dont les listes sont suffisamment complètes. (Voir à l'Appendice.)

UTILITÉ PUBLIQUE. — M. C. Roy donne lecture d'un mémoire sur les tourbes et les résultats obtenus dans sa préparation. (Voir à l'Appendice.)

Poésie. — M. Krieg lit une pièce : La reconnaissance, qu'a inspirée lord Montagu, le bienfaiteur de Neuveville.

Le président, M. Imer, donne lecture de deux poésies composées par des élèves du collége de Neuveville: Le roi des aulnes par M. Gobat et Adieux à Neuveville par M. P. Gauthier.

Beaux-arts. — Deux peintures à l'huile, exposées dans la salle de la réunion, La misère et Une vue de Neuveville, sont l'œuvre de notre collègue, M. Schneebely.

RÉCEPTIONS DE SOCIÉTAIRES.

Après la lecture de la pièce de M. Krieg, M. Revel propose à la Société de recevoir membre honoraire, lord Montagu. Il réunit toutes les qualités requises par le réglement; en effet, il est bourgeois de Neuveville, il est littérateur et poète, il a fourni l'exemple d'une belle carrière. Ces considérations suffisent pour mériter la distinction réclamée par lui en faveur du noble citoyen qui a exercé sa générosité envers sa ville natale.

L'assemblée reçoit par acclamations membre honoraire:

LORD MONTAGU, bourgeois de Neuveville. (*)

Sur la proposition de M. Scholl, l'assemblée reçoit aussi à l'unanimité, membre correspondant honoraire :

M. Boucher de Perthes, président de la Société impériale d'émulation d'Abbeville.

Sur la proposition du bureau central et des bureaux de sections sont encore reçus à l'unanimité :

(*) Lord Montagu, en remerciant la Société du diplôme qu'elle lui a décerné, a demandé à figurer parmi les membres effectifs et non honoraires; il tient à payer sa cotisation et à être un membre actif de notre association. Nous avons cru devoir déférer à son désir, sur le préavis de la section de Neuveville.

(Note du bureau.)

Membres correspondants:

MM. ETALLON, professeur, à Gray. Zyro, ancien professeur, à Kappel.

Membres titulaires:

MM. Donzé, notaire, à Saignelégier.

GRÉTHER, maître-d'hôtel, à Neuveville.

KŒTSCHET, abbé, principal du collége, à Delémont, Noirjean, secrétaire de préfecture, à Saignelégier.

Roy, C., industriel, à St-Jean.

Simonin, régent, à Saignelégier.

DÉLIBÉRATIONS.

1. L'assemblée passe à la discussion de deux objets à l'ordre du jour et renvoyés à la réunion générale.

Le président de la Société rappelle la demande de la Société de Frauenfeld et soumet aux délibérations de l'assemblée si l'on veut entrer en relation avec cette Société d'agriculture. Plusieurs membres émettent l'opinion que la constitution de la Société d'agriculture de la Suisse romande, dont il n'était pas encore question quand nous écrivait la Société de Frauenfeld, répond mieux sous tous les rapports aux besoins du Jura, et que les personnes qui s'occupent des progrès agricoles préfèreront de beaucoup nouer des relations avec une Société de la Suisse française; qu'en conséquence il n'y a pas lieu de s'occuper ultérieurement de cet objet. L'assemblée adopte cette manière de voir.

2. Le président de la Société soumet à la Société la proposition faite par M. Robert d'Erlach, d'Hindelbank, et appuyée par la section de Porrentruy, de faire une adresse aux Chambres fédérales tendant à demander l'établissement d'une chaire d'agriculture à l'Ecole polytechnique de Zurich. M. d'Erlach, présent à la séance, est prié de développer cette proposition. Il expose l'urgence de cette création, le peu de frais qu'occasionnerait l'établissement d'une chaire agricole, qui, avec les branches scientifiques indispensables que l'on

enseigne déjà au Polytechnicum, permettrait aux jeunes gens, de faire un cours théorique supérieur d'agriculture; il est persuadé qu'une nouvelle démarche auprès des Conseils sera couronnée de succès. Après quelques observations de plusieurs sociétaires, cette proposition est adoptée. (*)

3. M. Gilliéron, sans être opposé à la proposition précédente, croit cependant que pour le Jura, dans l'intérêt de l'agriculture, il y aurait mieux à faire qu'une adresse aux Chambres fédérales. Dans le pays le besoin ne se fait pas généralement sentir d'un cours supérieur d'agriculture à Zurich où peu de nos jeunes gens se rendront, mais bien l'urgence d'une Ecole d'agriculture. La partie française du canton a droit, comme la partie allemande, à l'établissement d'une Ecole d'agriculture. Il propose donc à la Société de voter une adresse au grand-conseil dans ce but.

Le président met cette proposition en délibération. Plusieurs sociétaires, notamment MM. Dupasquier & Cunier, prennent la parole et insistent sur l'importance de voir progresser l'agriculture dans le Jura; pour atteindre ce but il importe de dispenser à la jeunesse qui se voue à cette carrière un bon enseignement, de nature, comme la chaire à établir à Zurich, à relever l'agriculture en en montrant la valeur réelle. L'assemblée adopte la proposition de M. Gilliéron. Il est prié de rédiger un projet d'adresse, qu'il enverra au bureau central.

- 4. On passe à la fixation de la cotisation pour 1860. Sur la proposition du bureau, elle est maintenue à quatre francs, comme les années précédentes.
- 5. Le président invite la Société à arrêter le lieu de réunion pour 1860. Ce serait le tour de Delémont, qui n'a pas eu de séance générale depuis 1855, mais aucun membre de cette section n'étant présent pour réclamer la réunion, M. Scholl demande qu'à Bienne soit dévolu l'honneur de recevoir ses collègues; on se réserve toutefois de céder cet honneur à De-

^(*) L'adresse aux Chambres fédérales a été discutée en janvier 1860; on en a adopté les conclusions, et cette année encore une chaire agricole sera établie à l'Ecole polytechnique. (Note du bureau.)

lémont, s'il insiste, sauf à garder son rang pour l'année suivante. — L'assemblée se prononce à l'unanimité pour Bienne, laissant au bureau de cette section le soin de s'entendre avec celui de Delémont, s'il y a lieu.

6. Le président remercie ses collègues et les personnes étrangères à la Société, présentes à la réunion, d'avoir bien voulu se rendre à cette séance; il espère qu'on se reverra aussi nombreux à Bienne, en 1860.

La séance, suspendue à midi, a été reprise à midi un quart et levée à deux heures et demie.

Neuveville, le 22 septembre 1860.

Les membres du bureau: X. Kohler, Durand, Scholl, Cunier, Gobat, Grosjean,

PÉTER-QUILLET.

Le Président,
F. IMER.
Les Secrétaires,
Dupasquier, Gibollet.

Deux mots pour finir de peindre la jonrnée du 22 septembre 1859. A trois heures le banquet eut lieu à la Couronne; on y comptait plus de soixante convives. Il fut charmant d'entrain et de gaîté; les toasts et les chants donnèrent bientôt une nouvelle animation à la fête, et, quand sonna l'heure du départ, six heures, on se promit bien de se revoir, dans un an, sur les bords du lac de Bienne. Tous les sociétaires ne quittèrent point Neuveville ce jour-là; bon nombre restèrent et eurent raison d'en être satisfaits. M. Péter avait invité ses collègues à un concert donné par les élèves de son institut. La salle était remplie; le choix des morceaux laissait peu à désirer : Ouverture de la flûte enchantée, symphonie de Beethoven, &c. Les chœurs alternaient avec des solos de chant, des duos, des pièces pour piano à deux ou à quatre mains. Tous les auditeurs furent unanimes pour applaudir à la bonne exécution des jeunes personnes qui faisaient les honneurs de la soirée. Le concert achevé il n'y eut qu'une voix pour remercier M. Péter, dont l'établissement est un juste sujet d'orgueil, non-seulement pour Neuveville, mais pour tout le Jura. Le 23, quelques Jurassiens visitaient encore le bel établissement de M. Roy, à St-Jean, puis ils regagnaient leurs foyers, heureux, comme toujours, d'avoir cimenté les relations cordiales qui unissent les enfants de notre cher pays.